

**Réunion plénière annuelle des membres du**  
**Plan de conservation partagée des périodiques des Pays de la Loire (PCPL)**  
**Médiathèque Elie Chamard, Cholet**

**04/06/2019**

Historique du plan de conservation partagée (par Sophie Goron)

Dans les années 1990, ont existé deux agences de coopération régionale, l'ARCOB, puis l'ARMELL. Elles ont mené des actions autour du microfilmage des périodiques, notamment la presse locale du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles.

Elles ont également présidé à la mise en place d'un plan de conservation partagée des périodiques, très structuré, comprenant 14 membres ; la majorité d'entre eux étaient de grandes bibliothèques municipales de la région, auxquelles s'ajoutaient les bibliothèques universitaires de Nantes et Angers. Ce plan s'organisait en thématiques, chacun des pôles assurant la conservation d'une thématique particulière (par exemple, la mode à Cholet, l'automobile au Mans, la mer à Saint-Nazaire...). La mise en œuvre du plan rendait nécessaires des déplacements de collections, ce qui a constitué une véritable pierre d'achoppement (manque de main-d'œuvre pour faire du tri et préparer les cartons, question des frais liés à ces déplacements, bibliothèques refusant de se séparer de collections dites prestigieuses...). A l'époque, toutes les bibliothèques participantes sauf Saint-Nazaire faisaient partie du CCN-PS qui devait aider au bon fonctionnement du plan, mais cela n'a pas suffi ; de même, les subventions de la DRAC à l'ARMELL montraient l'intérêt de l'Etat pour le plan, mais n'ont pas permis de le pérenniser durablement.

En 2000, l'ARMELL est dissoute. Les grosses bibliothèques se sont réunies en 2001 et se sont mises d'accord pour continuer la conservation des titres inscrits au plan, mais le plan s'est arrêté là.

Entre 2000 et 2010, le CCN-PS devient le SUDOC. Le signalement des périodiques est stabilisé. Durant cette période, des PCP locaux se mettent en place : le PCPP des ESPE de l'Académie de Nantes ; des projets se montent dans les bibliothèques universitaire et municipale du Mans ; certains établissements de Loire-Atlantique s'inscrivent dans le PCPP breton.

En 2011 est créé le centre de ressources du livre, pôle régional de coopération pour la lecture et l'écriture en Pays de Loire. Ce service régional était basé au Mans et est remplacé en 2014 par MOBILIS. Cette même année, lors d'une réunion du centre régional du SUDOC-PS à laquelle MOBILIS est représentée, l'idée de relancer un PCPP est évoquée. Deux réunions en 2016 et 2017 permettent de concrétiser le projet. La ligne directrice est de bâtir un plan pas trop ambitieux mais très pragmatique et adapté aux réalités de terrain des bibliothèques participantes. Par le biais d'une enquête, les bibliothèques peuvent proposer les titres qu'elles souhaitent conserver ; le tout est ensuite formalisé et avalisé par une convention. Autre aspect de ce plan : être un axe de travail collaboratif entre bibliothèques, dimension à laquelle sont très sensibles les professionnels.

Pour mémoire : sur le site de la FIL, on trouve une boîte à outils pour les plans de conservation partagée des périodiques. <https://fill-livrelecture.org/ressources/boites-a-outils/plans-de-conservation-partagee-des-periodiques-boite-a-outils/>

### Le plan aujourd'hui (par Virginie Huvelle)

La formalisation de l'appartenance au plan se manifeste par la signature de conventions tripartites entre Mobilis, le centre régional du SUDOS-PS et chaque bibliothèque. Actuellement, il y a 12 établissements affiliés ; 4 ont signé leur convention en 2018.

Le plan compte 1900 titres de périodiques présumés ; 600 d'entre eux ont déjà été signalés comme appartenant au PCPL dans le SUDOC.

1900 titres, c'est colossal ; un certain nombre d'établissements, par exemple la BU de Nantes, ont retravaillé leur liste initiale et l'ont réduite.

Les outils à disposition :

- Un tableur partagé
- Colodus pour le signalement des états de collection et la mention de l'appartenance au PCPL
- Périscope pour visualiser la continuité d'une collection sur un territoire donné ou dans un PCP

### Précisions apportées par Sophie Goron

Dans les bibliothèques universitaires et de grands établissements, le CTLes pilote et coordonne les Collex, des fonds d'excellence thématiques dans lesquels sont intégrés les périodiques. Dans la région, le fonds féministe de la BU d'Angers appartient à un Collex. Il faut comprendre que ces Collex ne se superposent pas avec les plans de conservation partagée régionaux, et qu'il faut arriver à articuler les uns avec les autres, sachant que les contraintes ne sont pas les mêmes. Dans le cadre des Collex, si on s'engage à la conservation pérenne d'un titre, c'est définitif ; pas question de se retirer ou de se désabonner. Ce n'est pas la même logique dans le PCPL où la souplesse est plus grande.

Dans le cadre de la transition bibliographique et de la mise en place de l'outil Bibliostratus, la BnF travaille à l'indexation matière (RAMEAU) des périodiques.

### Le contenu des conventions (par Sophie Goron)

S'assurer de la conservation pérenne d'un titre avant tout désherbage.

Respect des choix de politique documentaire de chaque établissement. Si on souhaite cesser de conserver un titre, on est tenu de prévenir le COPIL pour que celui-ci trouve une autre bibliothèque à qui confier la conservation de ce titre. La constitution de collections complètes se fait à l'échelle de la région, on ne force pas à des déplacements de collection.

Toute bibliothèque qui participe au plan est bibliothèque associée et s'engage à contacter la bibliothèque de référence si elle veut se séparer d'un titre.

### L'heure du premier bilan (par Emilie Chevalme et Claire Gallard)

Deux nouvelles interlocutrices : Emilie Chevalme, chargée de mission Patrimoine écrit à Mobilis ; Christiane Montis, responsable du service abonnement de la BU de Nantes.

Résultats de l'enquête du printemps 2019 (11 répondants) :

*Quelques raisons d'adhérer au plan à l'origine de la décision d'y participer :*

- Coopérer
- Gagner de la place dans les magasins
- Améliorer le signalement
- Compléter les collections

*Avez-vous communiqué sur le plan durant l'année écoulée ?*

- Aux collègues de travail : oui
- Aux élus : oui, par le biais de la signature de la convention
- Aux lecteurs : au cas par cas

En 2018, 2 bibliothèques ont désherbé sous l'impulsion du plan, et 4 ont complété leurs collections grâce au plan.

*Les outils du PCPP*

- Le tableur partagé : 4 à 5 bibliothèques l'ont renseigné en 2018. Mais « renseigner », qu'est-ce à dire ? Ajouter des titres ? se retirer d'un titre ? Dans la discussion, on voit qu'il y a eu les deux, dans un volume modeste.
- Signalement des états de collection dans le SUDOC : oui à 90,9 % en 2019.
- Liste de diffusion [scd-pcpp@univ-nantes.fr](mailto:scd-pcpp@univ-nantes.fr): 32 abonnés. 90,9 % n'ont pas utilisé cette liste en 2019. Elle a surtout servi à Sophie Goron pour faire parvenir des propositions de dons. Existence également d'une liste Sudoc-PS, qui compte 114 abonnés.

### *Quels outils avez-vous développés en interne ?*

- A l'ESPE, le **tableur** a été partagé en interne.
- Certains ont signalé en **UNIMARC** l'appartenance au PCPL.
- Certains ont apposé des **étiquettes** sur les boîtes ou les fascicules.

### *Accès des fascicules aux usagers*

En 2018, 8 bibliothèques ont communiqué des fascicules de titres inscrits au plan : cela indique la cohérence des titres choisis. Cette communication s'est faite majoritairement sur place.

### *Renvois vers d'autres établissements du PCPP*

Oui, sans doute avec PÉRISCOPE

### *Utilisez-vous PÉRISCOPE ?*

- Souvent 9,1 %
- Parfois 54,4 %
- Jamais 3,4 %

### *Perspectives d'évolution du plan : quels sont vos projets pour le plan en 2019 ?*

- Compléter les collections grâce aux dons (72,7 %)
- Communiquer sur le plan (63,6 %)
- Signaler dans le SUDOC (45,5 %)
- Désherber (36,4 %)

### Points divers et questions

- On peut communiquer sur le plan via le site de Mobilis. Émilie propose de réaliser des interviews fictives à publier sur le site pour présenter le plan.
- Une bibliothèque demande si on pourrait mettre en place des bordereaux de transfert, comme cela existe dans d'autres régions (3 exemplaires : un pour la bibliothèque qui envoie, un pour la bibliothèque qui reçoit et un pour la coordination du plan). Dans certains plans, ce bordereau sert même en amont à proposer le don.
- Évocation des problèmes liés aux frais de transferts des collections. Pour les BU, il est possible d'utiliser les bons IFLA. Un système de timbres existe également ainsi que l'envoi payé par le destinataire via chronopost. C'est compliqué pour les bibliothèques territoriales. Dans certains cas, la bibliothèque a finalement été contrainte de renoncer au don car aucune solution financière et administrative n'a pu être trouvée.

- N. B. : dans Colodus, on coche la case PCPL uniquement sur les titres pour lesquels on est bibliothèque référente.

Cocher « pôle de conservation ».

Si l'on veut que soit mentionné dans le SUDOC que la bibliothèque participe au PCPP, il faut demander à Sophie Goron de l'indiquer dans la notice RCR de l'établissement.

- Souhait : définition d'un micro-thésaurus thématique qui permettrait d'effectuer un tri dans le tableur partagé. Dans un premier temps, il faudrait lister les thèmes qui ont déjà été rentrés dans le tableau pour voir où on en est.
- Quels titres proposer au plan ? Ne serait-il pas pertinent de ne proposer que des titres pour lesquels on a des collections complètes ?
- A envisager en 2019 : des formations à Colodus, PÉRISCOPE et CIDEMIS.
- En 2019, encourager une meilleure utilisation de la liste de diffusion

[scd-pcpp@univ-nantes.fr](mailto:scd-pcpp@univ-nantes.fr)

## Nous contacter

### Coordination du plan

- Sophie Goron

responsable du CR Sudoc-PS SCD de Nantes  
[sophie.goron@univ-nantes.fr](mailto:sophie.goron@univ-nantes.fr)

- Christiane Montis

SCD de Nantes  
[christiane.montis@univ-nantes.fr](mailto:christiane.montis@univ-nantes.fr)

- Émilie Chevalme

chargée de mission patrimoine écrit de Mobilis  
[emilie.chevalme@mobilis-paysdelaloire.fr](mailto:emilie.chevalme@mobilis-paysdelaloire.fr)

### Membres du comité de pilotage du plan

- Danielle Laouéan

bibliothèque de l'école nationale d'architecture de Nantes  
[danielle.laouenan@nantes.archi](mailto:danielle.laouenan@nantes.archi)

- Claire Gallard

bibliothèque du Museum d'histoire naturelle de Nantes  
[claire.gallard@nantesmetropole.fr](mailto:claire.gallard@nantesmetropole.fr)

- France Gautier

bibliothèque municipale d'Angers  
[france.gautier@ville.angers.fr](mailto:france.gautier@ville.angers.fr)

- Virginie Huvelle

bibliothèque universitaire, ESPE de Laval  
[virginie.huvelle@univ-nantes.fr](mailto:virginie.huvelle@univ-nantes.fr)